

# Procès-verbal de la réunion du 15 novembre 2021 du Conseil de Participation du LMV

---

## Présences

**Direction** : Damien DEJEMEPPE, Bérengère DROMELET, Caroline SANDRON

**Professeurs** : Henri DE GROOTE, Serge DELABIE

**Élèves** : Clarisse HARDY (2<sup>ème</sup>), Maximilien BACHY (3<sup>ème</sup>), Arthur COLLET (4<sup>ème</sup>) et Alexandre LETOURNEUR (6<sup>ème</sup>)

**Parents** : Didier TIMMERMANS, Marie LIENART, Alain BEELS, Anne DE BERG, Anne FLOOR, Geneviève FABRY

**Invités** : Camille VAN DER BRUGGEN (La Chaloupe), Mme MORSOMME (atelier journalisme), Mme VILLERS (atelier journalisme), Vivian COLLARD (soutien élèves délégués), Delphine DE VOCHT et Virginie BOLEN (PMS)

**Excusée** : Dominique MALEVEZ

## Ordre du jour

1. Présentation de l'atelier journalisme
2. Présentation du projet Délibère-toi : invité une représentante de l'AMO La Chaloupe
3. Accueil et présentation de chacun
4. Approbation du rapport de la réunion précédente
5. Le projet Formyfit : avis du conseil de participation
6. Les frais réels et fonds de solidarité (voir 3 pièce annexes)
7. Classes en quarantaine : quelle gestion des apprentissages ? Question des parents
8. Les statistiques de réussite
9. Suivi des élèves qui se rendaient au projet « Phare » – Question des parents
10. La pression scolaire vécue par les élèves du D3 - Ephémérides avec interrogations ? Elèves du D3
11. Les objets connectés : question des représentants élèves
12. Divers :

## Présentation de l'atelier journalisme

M<sup>me</sup> Morsomme et M<sup>me</sup> Villers viennent présenter l'atelier journalisme qui a démarré en septembre. Ce projet est issu de la réflexion sur le plan de pilotage. Il s'inscrit à la croisée de l'éducation aux médias et l'éducation à la citoyenneté.

Mme Morsomme (professeur de grec en 1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>) et Mme Villers (professeur d'histoire en 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>) portent le projet (3 heures NTTP), elles sont éditrices responsables. Ce sont les élèves qui vont écrire. Les ateliers se déroulent le mercredi après-midi de 13h15 à 15h45 sur base volontaire. Comme matériel, les élèves ont à leur disposition le local informatique, des caméras, micros, logiciels...

Forme : Bybisix : nom du journal. Journal diffusé sur un site WEB, alimenté d'articles, de podcasts, de reportages, de capsules vidéo. Ce journal ne sera pas un réseau social, ni un outil de propagande pour le Lycée.

Le choix des thèmes des articles se fait par les élèves. Le premier sujet portera sur la question des vêtements. Les deux enseignantes vont cadrer comment les choses vont être exprimées.

Le recrutement a eu lieu en septembre (capsule vidéo énigmatique avec des QR codes au Bièreau et aux Bruyères). Il y a deux réunions d'informations. Au total, 16 élèves de la 1<sup>e</sup> à la 5<sup>e</sup> année avec un belle représentation du 1<sup>er</sup> degré (8 sont du 1<sup>er</sup> degré) participent à cet atelier. Les élèves ont très vite collaboré ; c'est très gai de voir des élèves de 1<sup>e</sup> à 5<sup>e</sup> partir en reportage ensemble. Pour le moment, nous travaillons sur des enquêtes et la rédaction. Nous étions dans les coulisses de la soirée cabaret ce week-end.

Quelles sont les ressources du projet ? Tout d'abord, les élèves et leur créativité. Nous sommes aussi accompagnés par des professionnels des médias : journaliste, cadreur, preneur de son, concepteur de site web, cadreur, preneur de son... D'autres partenariats sont possibles : école de journalisme.

Les défis que les deux enseignantes ont à relever sont les suivants : gestion de l'équipe, du temps et des ressources. C'est une grosse équipe : ils sont 16 avec des facilités différentes. On leur apprend des démarches inédites. Cela part de la caméra qu'on ne sait pas manipuler à la recherche d'un sociologue à l'UCL.

Gestion du temps pour sortir le 1<sup>er</sup> numéro : les enquêtes se déroulent en dehors du mercredi après-midi...

Gestion des ressources : manipulation des caméras, montage à effectuer...

Le 1<sup>er</sup> numéro sortira fin janvier-début février.

Il avait été envisagé d'intégrer dans le cadre de la justice réparatrice au sein de la rédaction des élèves qui ont eu un comportement inadéquat. Il n'y aura pas d'intégration de ces élèves cette année, mais nous sommes en réflexion.

Parents : L'AP apporte son soutien et peut effectuer des recherches de ressources pour vous. Il y a aussi certainement une collaboration à développer entre le Martin 9 et le journal des élèves. Pourquoi pas pour le Martin 9 de juin ? Les deux enseignantes sont favorables à établir des ponts entre les deux publications.

## Présentation du projet Délibère-toi par l'AMO La Chaloupe

Camille Verbruggen représentant la Chaloupe présente le projet Délibère-toi. Cela fait 11 ans qu'il existe et le Lycée Martin V y participe depuis le début.

Pour rappel, ce sont des stages citoyens qui se déroulent pendant les jours blancs. Il y a 5 stages du 20 au 23 décembre. Ils seront limités aux élèves du Lycée Martin V et dans les murs de l'école à cause du contexte de la covid. Ce sont des stages gratuits et collaboratifs pour des élèves de 12 à 21 ans. Les inscriptions se font via le site. Les jeunes peuvent toujours se désinscrire car le nombre de places est limité et ne pas venir à la dernière minute est ennuyeux en termes d'organisation : chaque stage est soigneusement préparé, nous recherchons des intervenants. Le brevet BEPS nous coûte 60 euros.

Ici, en décembre il y aura le brevet BEPS, un stage « escape box réparation » (repair cafés) : apprendre à réparer, sensibiliser à la réparation au travers d'un jeu, un stage d'initiation à l'impro à travers des jeux ludiques à partir de 14 ans, un stage en communication non violente, gestion des conflits. Pour s'inscrire, il suffit d'effectuer une recherche par école sur le site Délibère toi pour trouver les 5 stages du Lycée. Si questions supplémentaires, il suffit d'envoyer un mail à [info.deliberetoi@gmail.com](mailto:info.deliberetoi@gmail.com)

Il y a, chaque année, beaucoup de témoignages d'élèves qui sont super contents. Le BEPS va d'ailleurs devenir obligatoire pour les jeunes qui passent leurs permis.

Le BEPS est complet tout de suite., fait remarquer Anne De Berg. Camille Verbruggen reconnaît que ce sont les stages les plus demandés. Elle explique une autre formation du même genre qui s'appelle : réaction 112. Alain Beels pourrait apporter son expertise pour donner des cours pour l'aide médicale urgente.

## Approbation du rapport de la réunion précédente

Après ces deux présentations, le Conseil de participation reprend son cours habituel. Le PV du 11 octobre est approuvé.

## Horaires des examens – ajout de ce point par les élèves

Alexandre fait part de deux problèmes rencontrés par les élèves de rhéto. Le premier problème concerne le déséquilibre entre les examens en pré-session et session. Certains élèves se retrouvent avec beaucoup d'examens en pré-session et beaucoup moins en session.

Le second problème est le suivant : les élèves du cours de sciences 6 heures ont chimie et biologie le même jour. Ce sont deux cours avec beaucoup de matière à mémoriser.

La direction explique que le lycée est obligé d'organiser des examens en dehors des 27 jours fixés par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'organisation des sessions d'examens et les remises des bulletins. C'est d'une complexité incroyable car le nombre de grilles-horaires est très important.

Le lycée organise des pré-sessions et oblige les élèves à rester à l'école car sinon ce n'est pas considéré comme des jours de cours. On ne sait pas faire autrement. Le vérificateur a déjà dit à la direction que l'on était à la limite. Il convient de chercher les cours communs pour les faire en pré-session puisque les élèves sont obligés de rester à l'étude. On ne peut pas mettre des cours à option

en pré-session. Ceux qui ont moins de cours à options ont donc moins d'examens la 2<sup>e</sup> semaine. C'est pour des raisons organisationnelles que l'école ne peut pas modifier les choses.

Deuxième difficulté : le nombre de combinaison d'options. Tant que l'on a un système très ouvert, on le paie.

Pour la question des sciences 6h : en rhéto, ils ont chimie et bio le même jour car il n'y a aucun autre jour de la semaine disponible pour tous les élèves de sciences 6h.

Une autre manière de faire serait de faire une évaluation continuée. Tous les 6 ans, le lycée réexamine le système des évaluations. Au niveau pédagogique, on peut penser à d'autres dispositifs et à différencier en fonction des degrés. Avec le pacte pour un enseignement d'excellence, le tronçon commun allongé et les rythmes scolaires vont certainement influencer la manière d'organiser les évaluations. L'évaluation continuée commence le 1<sup>er</sup> septembre et il faut bien réfléchir à ce nouveau système pour éviter des examens non concertés. On l'a vu en confinement : des examens de langues ont eu lieu le même jour. Ne rien organiser, c'est ouvrir la porte à des solutions déséquilibrées pour les élèves.

On pourrait aussi décider d'alléger le système et d'enlever des options.

## Le projet Formyfit : avis du conseil de participation

Avis des élèves : Clarice : en 2<sup>e</sup>, on a fait un sondage, seules 5 classes ont répondu : 16 élèves sont pour et 94 contre. Les élèves ont peur d'intrusion dans leur vie privée, le contrôle à distance pose question aussi. Beaucoup d'élèves disent aussi que s'ils ne font pas de sport, c'est parce qu'ils manquent de temps et l'application ne va pas aider. Ils craignent aussi que cela crée de la compétition entre les élèves. Ils font aussi des remarques par rapport aux commentaires de l'enseignant via l'application : pas de commentaires humiliants. Si l'élève n'a pas de téléphone, les professeurs ont proposé de prêter des anciens GSM. Que faire s'il y a casse ou vol ? Ils relèvent aussi un risque de tricherie car il y a une récompense à la clé. Cela va créer un esprit de compétition avec des risques de moquerie.

En 4<sup>e</sup> : les élèves soulignent aussi l'intrusion dans leur vie privée et le libre arbitre : ce n'est pas à l'école à décider le sport à faire en dehors ou non. De plus, 9/10<sup>e</sup> de la classe pratique du sport en dehors de l'école. A Martin V, la grosse majorité des élèves pratique du sport en dehors de l'école. Cela prend du temps car ce n'est pas seulement courir. Il faut se préparer. Comment éviter les tricheries ? Est-ce que la course est bien appropriée pour des jeunes en croissance ? Le délégué a eu un seul avis positif. Les 4<sup>es</sup> sont ok pour avoir l'application aux cours et pas en dehors des cours. Sondage sur une seule classe (un seul positif) mais les autres délégués ont aussi reçu des avis négatifs de leurs classes respectives. Il y avait 4 classes présentes lors du conseil des délégués.

En 3<sup>e</sup>, tous les délégués en conseil de délégués des 3<sup>e</sup> étaient contre. Retour de trois classes : 20% pour et 80 % contre. C'est payant. Les élèves n'ont pas le temps de pratiquer du sport en dehors du cours d'EPS, l'école rentrerait encore plus dans leur vie privée. Les élèves de 3<sup>e</sup> déclarent : « On fait déjà des activités en dehors et ce n'est pas à l'école à choisir notre sport. Pas de devoirs en EPS. On n'a pas eu assez d'infos sur l'application pour donner notre avis. Cela aurait été mieux d'avoir le power point. Je n'ai pas pu installer l'application pour la tester comme cela avait été proposé lors de la présentation. »

Alexander : 6<sup>e</sup>. Les 6<sup>e</sup> n'ont pas fait de sondages, mais les délégués ont interrogé les élèves. 80% sont contre et 20 % pour. On est pour ou contre à certaines conditions. Problèmes relevés : classement général dans l'école, compétition entre élèves, protection des données car il faut donner une géolocalisation, problème de sécurité aussi à cause de cette géolocalisation : jeunes qui courent toujours dans la même zone, aspect obligatoire qui dérange. Sur base volontaire, ok. Avoir une plateforme supplémentaire : non. Les élèves ont effectué des recherches sur les sites et ont fait un tableau avec des + et -.

Parents :

L'avis des parents rejoint celui des élèves. Il y a eu une réunion d'association des parents sur ce point et les parents relèvent les points négatifs suivants : paiement, obligation d'avoir un GSM, risque de casse, on essaie de leur « retirer » le GSM et le lycée le rend obligatoire, protection de la vie privée, système de géolocalisation. Geneviève Fabry met en avant la nécessité de pratiquer du sport en lien avec d'autres êtres humains plutôt que seul avec son GSM. Nos enfants ont suffisamment été connectés seuls durant les mois de confinement. Ils ont besoin de liens à présent. Ils ont besoin de bouger ensemble mais pas courir seul avec un GSM. Il est nécessaire d'avoir un encadrement humain pour pratiquer du sport.

Enseignants :

C'est le domaine des professeurs d'éducation physique : les professeurs présents déclarent qu'ils n'ont pas à se positionner à la place de leurs collègues.

## Frais réels et fonds de solidarité

Les frais réels reprennent les frais qui pourraient être demandés aux parents année par année. Cette année, les échanges linguistiques en 5<sup>e</sup> n'auront pas lieu et les voyages des 3<sup>e</sup> non plus.

Habituellement, on présente les frais réels au conseil de participation en mai ainsi que les comptes des deux écoles primaire et secondaire. Normalement cette année, en mai 2022, on devrait avoir les frais réels actualisés et on fait une demande finale aux parents en mai. Cela doit être le plus juste possible par rapport à ce qui a été réellement dépensé pour telle ou telle activité. Il y a aussi un principe de solidarité entre tous par exemple avec le poste des photocopies : la ligne est lissée car on ne sait pas dire de manière très précise ce qui a été dépensé en photocopies par année. C'est une sorte de moyenne pour les photocopies.

Quand on fait des demandes de paiement pour les activités, on ajoute 5 % à ces frais : taxes que l'on prend pour couvrir nos frais personnels. On a deux types de comptes : un premier qui reprend les subventions (1 million 300 mille euros) par rapport au nombre d'élèves que l'on a. L'école a des comptes à rendre sur ces subventions. C'est contrôlé par la FWB et un réviseur de l'UCLouvain. Nous présentons aussi nos comptes au conseil de participation. L'autre compte est un compte qui permet de payer des membres du personnel qui ne sont pas payés par la FWB. Il est alimenté principalement

par des ressources locatives mais celles-ci ne suffisent pas pour payer tout le personnel et donc on a besoin de cette taxe. On réduit la taxe à 2.5 % pour les gros voyages : rhéto, séjour linguistique et de 3<sup>e</sup> secondaire. On est à la limite pour ce deuxième compte.

On ne peut pas faire de transfert des bonis du compte subventionné vers l'autre compte. On fait des réserves et on réinvestit dans les locaux.

Il y a aussi un appel à un fonds de solidarité. Celui-ci est cogéré par les parents et la direction. Cette année, l'appel sera de 8 euros par an et par famille et c'est sur base volontaire. C'est Geoffroy Liénart qui gère ce fonds pour les parents. Toute sortie du fonds est bien contrôlée.

## Les classes en quarantaine : quelle gestion des apprentissages ?

La direction explique qu'il y a beaucoup moins de cas de mise en quarantaine après le congé de Toussaint. Le lycée a rendu le masque obligatoire en classe bien avant les vacances de Toussaint et cela a porté ses fruits.

Question d'élèves : Si le masque est mal porté par l'élève, le professeur peut-il le sanctionner ?  
Réponse de la direction : C'est pyramidal. D'abord des remarques et ensuite des sanctions. C'est laissé à la libre interprétation du professeur. Il n'y aura jamais d'uniformité dans un système humain. Oui, il est possible qu'il y ait des abus de pouvoir.

Un élève communique qu'un professeur a demandé à ses élèves s'ils étaient vaccinés ou non. Et il a fait pression sur les élèves pour la vaccination. A-t-il le droit ? La direction répond que la vaccination est d'ordre privé. Un professeur ne peut pas le demander et ne peut pas faire de pression non plus.

Parents : si notre enfant est en quarantaine, qu'est-ce qui est prévu pour le suivi de la scolarité ? Lors de la réunion d'AP, beaucoup de parents font part de suivis très divers. Dans certains cas, l'élève ne reçoit rien. Pourtant les quarantaines, ce ne sont pas des vacances !!! Y a-t-il une ligne directrice et des consignes données aux profs ?

Réponse de la direction : on a demandé aux membres du personnel de s'occuper des élèves absents aux cours. Certains mettent des supports sur It's Learning et d'autres ne le font pas. Quand l'élève revient, tout ce qui est donné en document papier en classe doit être donné à l'élève à son retour.

La direction insiste auprès des délégués des élèves pour qu'une entraide s'instaure à l'égard des élèves absents. Elle rappelle qu'à la bibliothèque du Bièreau, on peut aller faire des copies. La direction déclare ne pas pouvoir obliger les membres du personnel à utiliser ITSL. Cependant, la direction reconnaît qu'en cas de quarantaines successives, cela nécessite des réponses différentes.

Les parents demandent d'avoir une ligne de conduite minimale pour ITSL. La direction rappelle que ce qui est demandé au minimum aux enseignants, c'est de s'occuper des élèves absents et qu'il n'y a pas d'obligation de travailler à distance via ITSL. Elle rappelle aux délégués de classe de développer un système d'entraide pour les élèves absents.

Alexandre : Les élèves sont ok pour fournir leurs notes de cours. Mais si c'est un cours imprimé et disponible en PDF, pourquoi devoir encore le scanner pour les élèves absents ? Ne pourrait-il pas être mis sur la plateforme par l'enseignant ?

Quand il y avait des clusters avant la Toussaint, la direction a demandé que les enseignants communiquent avec les élèves via ITSL ou via les adresses électroniques des parents.

## Les statistiques de réussite

Pas de questions.

## Suivi des élèves qui se rendaient au projet « Phare » – Question des parents

Le projet phare s'est arrêté et on a engagé une logopède à mi-temps et une psychologue scolaire à mi-temps grâce aux subventions corona.

La psychologue scolaire : 16 parents ont sollicité une rencontre avec elle lors des réunions de parents et elle a vu une trentaine d'élèves depuis le début de l'année.

La logopède scolaire travaille sur les aménagements raisonnables et vient en soutien à l'équipe enseignante. Elle n'a pas été engagée pour accompagner les élèves individuellement. Anne Floor demande si une réunion d'information sur les pôles territoriaux et l'évolution de la prise en charge des besoins spécifiques va être organisée prochainement. La direction l'envisage pour l'année prochaine. Elle viendra en réunion d'association des parents pour en parler.

## Les objets connectés : question des représentants élèves

Vu l'heure, ce point est reporté. La direction demande des éclaircissements sur ce point. Les représentants des élèves voudraient aborder la question de leur utilisation dans l'enceinte de l'école, le ROI et la confiscation.

## Prochaine réunion

La prochaine réunion est prévue pour le **17 janvier 2022 jusqu'à 19h00** où les autres points non abordés lors de ce CP seront repris.

Merci d'envoyer à Bérengère Dromelet ([berengere.dromelet@uclouvain.be](mailto:berengere.dromelet@uclouvain.be)) les points que chacun voudrait voir aborder lors de la prochaine réunion.